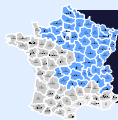


Effy Tableau des aides à la rénovation énergétique 2025



ZONE H1 Tarifs en vigueur au 01/10/2025

Travaux réalisés par un professionnel RGE		Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes		Ménages aux revenus intermédiaires		Ménages aux revenus supérieurs		Sans distinction de revenus	
		MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	TVA À 5,5%
ISOLATION	 Isolation des combles perdus	✗	12,92 €/m²	✗	10,20 €/m²	✗	10,20 €/m²	✗	10,20 €/m²	✓	✓
	 Isolation des combles aménagés/aménageables	25 €/m²		20 €/m²		15 €/m²					
	 Isolation des toitures terrasses	75 €/m²	7,80 €/m²	60 €/m²	7,20 €/m²	40 €/m²	7,20 €/m²		7,20 €/m²		
	 Isolation des murs par l'extérieur	75 €/m² ⁽³⁾	12,16 €/m²	60 €/m² ⁽³⁾	9,60 €/m²	40 €/m² ⁽³⁾	9,60 €/m²				
	 Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m²		20 €/m²		15 €/m²					
	 Fenêtre double vitrage	100 €/fenêtre	✗	80 €/fenêtre	✗	40 €/fenêtre	✗		✗	✗	
EAU CHAUDE SANITAIRE / CHAUFFAGE	 Chaudière à bûches	3 750 €	4 450 € ⁽²⁾	3 150 €	4 450 € ⁽²⁾	1 400 €	2 780 € ⁽²⁾	✗	2 780 € ⁽²⁾	✓	✓
	 Chaudière à granulés	5 000 €		3 850 €		2 100 €					
	 Insert cheminée	1 250 €	800 € ⁽¹⁾	750 €	800 € ⁽¹⁾	500 €	500 € ⁽¹⁾				
	 Poêle à bûches			1 000 €		500 € ⁽¹⁾					
	 Poêle à granulés										
	 Pompe à chaleur air/air	✗	834,08 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	✗
	 Pompe à chaleur air/eau	5 000 €	10 990 € ⁽²⁾	4 000 €	8 816 € ⁽²⁾	3 000 €	8 816 € ⁽²⁾	8 816 € ⁽²⁾	✓	✓	
	 Chauffe-eau thermodynamique ⁽⁴⁾	1 200 €	101 € ⁽⁴⁾	800 €	93 € ⁽⁴⁾	400 €	93 € ⁽⁴⁾				
	 Pompe à chaleur géothermique (eau/eau)	11 000 €	12 859 € ⁽²⁾	9 000 €	10 316 € ⁽²⁾	6 000 €	10 316 € ⁽²⁾	10 316 € ⁽²⁾			
	 Système solaire combiné	10 000 €	5 560 € ⁽²⁾	8 000 €	5 560 € ⁽²⁾	4 000 €	5 560 € ⁽²⁾	5 560 € ⁽²⁾			
	 Chauffe-eau solaire	4 000 €	✗	3 000 €	✗	2 000 €	✗	✗			

Attention : Seuls les textes réglementaires font foi. Le cumul des aides est plafonné en fonction du niveau de revenus. Montants maximums des Primes Effy pour des travaux réalisés par un Partenaire Effy sous réserve d'éligibilité et du respect des Conditions Générales de Vente de l'Offre Liberté. Document non contractuel. Voir les conditions complètes sur Effy.fr. Pour les autres aides voir les réglementations en vigueur. (1) En remplacement d'un appareil indépendant de chauffage fonctionnant au charbon. (2) En remplacement d'une chaudière à condensation ou hors condensation fonctionnant au fioul, au gaz ou au charbon. (3) Disponible pour une surface à isoler plafonnée à 100m². (4) La Prime Effy Chauffe-eau thermodynamique n'est valable que si le client installe aussi une pompe à chaleur Air/Eau chauffage seul.